



مركز بحوث الرقابيين الأفارقة

African Ombudsman Research Centre

Centre de Recherche des Ombudsman Africains

Centro de Investigação da Provedoria de Justiça Africana

COMPTE-RENDU DES ACTIVITÉS DU CROA DU 1 AVRIL 2013 – JUILLET 2014

Contexte

Le compte rendu qui suit sert à résumer les activités du CROA du 1 Avril 2013 à ce jour, ainsi que ses projets en cours, dans le contexte des cinq Résultats Stratégiques du Centre, qui sont comme suit:

1. Devenir une organisation capable et durable;
2. Améliorer la capacité de l'AOMA, l'ombudsman et les bureaux d'ombudsman;
3. Effectuer des recherches pertinentes pour soutenir les intentions de l'AOMA;
4. Améliorer le positionnement de l'AOMA et l'institution du médiateur ; et
5. Coordonner l'opérationnalisation du protocole d'entente entre la CUA et l'AOMA

RESULTAT STRATEGIQUE 1 – Devenir une organisation capable et durable

En ce qui concerne l'objectif stratégique de développer et améliorer les mécanismes et systèmes de gouvernance, les postes de s'asseoir sur un conseil consultatif ont été annoncés et les candidatures reçues. Les candidatures ont été soumises au Conseil du CROA lors de la 8e réunion du Conseil, qui s'est tenue à Johannesburg le 24 Février 2014.

En termes de l'objectif stratégique relatif à l'attraction, le développement et la rétention du personnel, deux stagiaires ont été nommés le 1er Avril 2013 pour une période de 1 an. Leurs stages ont été prorogés jusqu'au 30 Septembre 2014. Une employée de l'UKZN a été affectée au poste de Directeur par intérim du Centre le 1er Juillet 2014 pour une période provisoire de 6 mois, après l'expiration du contrat de l'ancienne directrice par intérim le 31 mai 2014. Le processus de recrutement est en cours pour nommer un directeur, un directeur adjoint, un agent d'administration et de communication et un assistant administratif.

Un autre objectif stratégique - développer la capacité langage du CROA - a été remplie en ce que les stagiaires mentionnés ci-dessus sont à la fois familier en français et, à ce titre, de nombreux documents ont été traduits en français. En plus, les membres et les étudiants francophones du CROA reçoivent les communications en français. En outre, le matériel de formation pilote des médiateurs a été traduit en portugais et des devis ont été reçues pour la traduction de la même matière en arabe. La version française du livre d'histoire de l'AOMA a également été imprimée et diffusée.

RESULTAT STRATEGIQUE 2 - Améliorer la capacité de l'AOMA, l'ombudsman et les bureaux d'ombudsman

En ce qui concerne l'objectif stratégique de l'examen périodique des besoins de l'AOMA, ses membres et d'autres organisations, le CROA est en train de travailler en liaison avec l'Enquêteur Général de la

Zambie, qui vise à obtenir l'aide de l'IOI à procéder à refaire l'examen des besoins de l'AOMA. À ce jour, le cadre de référence a été soumis à l'IOI.

En ce qui concerne l'objectif stratégique face à la conception de programmes de renforcement des capacités adaptés aux besoins des pays-membres de l'AOMA, qui comprennent des initiatives de formation et de perfectionnement, les quatre programmes de formation suivants ont été effectués dans la période du 1er Avril 2013 jusqu'au présent:

1. Formation Pilot de Médiateur, réalisée en français pour la première fois à Lusaka, en Zambie, en Novembre 2013, qui a formé des représentants du Bénin, Burundi, Burkina Faso, Tchad, Djibouti, Côte d'Ivoire, le Niger et la Tunisie.
2. « Aiguiser-vous les dents » réalisée en anglais à Lusaka, en Zambie, en Novembre 2013, qui a formé des représentants de l'Ethiopie, la Gambie, le Kenya, le Lesotho, le Malawi, la Sierra Leone, le Soudan, la Tanzanie, l'Ouganda, le Nigeria, l'Afrique du Sud et la Zambie.
3. « Aiguiser-vous les dents », réalisée en français à Lusaka, en Zambie, en Novembre 2013, qui a formé des représentants du Bénin, Burundi, Burkina Faso, Tchad, Djibouti, Côte d'Ivoire, le Niger et la Tunisie.
4. « Formez les Formateurs », réalisée en anglais à Durban, en Afrique du Sud, en Février 2014, qui a formé des représentants du Botswana, du Lesotho, de la Gambie, le Malawi, la Namibie, la Sierra Leone, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie et l'Afrique du Sud. À compter du 1er Juillet 2014, deux des participants - un de la Tanzanie et un de l'Ouganda - ont mis en œuvre leurs connaissances obtenues à cette formation dans leurs propres bureaux.

À la lumière de l'objectif stratégique relatif à répondre aux besoins spécifiques des pays, en donnant la priorité aux démocraties en transition, les deux programmes de formation suivantes sont envisagées avoir lieu en 2014:

1. Formation lusophone:

L'objectif est de faire la formation pilote de médiateur en portugais. Le programme de formation a été réalisé en anglais en Juillet 2012 et en français en Novembre 2013. Qu'est-ce qui a été accompli à ce jour est que le Médiateur portugais a traduit le matériel en portugais et a confirmé son intérêt dans la conduite de la formation. L'état actuel du projet est que bureau de l'ombudsman Mozambique n'a pas assez de personnel pour envoyer de la formation. Le projet est donc en attente du feu vert du Mozambique.

2. Formation arabe:

Le Médiateur du Soudan a demandé que le programme de formation pilote susmentionné soit menée pour ses fonctionnaires en arabe. Ce qui a été accompli à ce jour est que les devis ont été obtenus pour la traduction de la matière. L'état actuel du projet est que le CROA est dans le processus de l'approvisionnement formateurs qualifiés.

RESULTAT STRATEGIQUE 3 - Effectuer des recherches pertinentes pour soutenir les intentions de l'AOMA

En ce qui concerne l'objectif stratégique de développer et mettre en œuvre un programme de recherche qui répond à l'institution du Médiateur en Afrique, ce qui suit a été réalisé:

1. La version préliminaire d'une analyse comparative des systèmes juridiques des pays-membres de l'AOMA a été présentée au Sommet du CROA à Johannesburg en Février 2014;
2. Une demande pour des rapports pour comprendre une base de données de jurisprudence a été distribuée à tous les pays membres de l'AOMA et quelques réponses ont été reçues;
3. Le cadre de référence pour un projet de recherche intitulé «L'exécution des décisions de l'Ombudsman» a été distribué à UKZN et une équipe de recherche était assemblée. La recherche préliminaire a commencé.

Lié à l'objectif stratégique de la mise en place d'un système de gestion des connaissances et un centre des ressources en ligne, cela a été réalisé dans la mesure où presque toutes les constitutions, les lois organiques relatifs à la médiation et les rapports annuels des pays membres de l'AOMA sont archivés sur le site-web du CROA.

RESULTAT STRATEGIQUE 4 - Améliorer le positionnement de l'AOMA et l'institution du médiateur

En ce qui concerne l'objectif stratégique de la conception et de la mise en œuvre d'un programme approprié de sensibilisation et d'information pour promouvoir l'AOMA, l'ombudsman et les bureaux d'ombudsman, les mesures suivantes ont été prises en vue d'atteindre cet objectif:

1. Les comptes Facebook et Twitter ont été mis en place;
2. Un article au sujet du CROA était publié dans le magazine UKZN Touch;
3. La 6ème version du bulletin d'information de l'AOMA était diffusé;
4. Un Sommet des Médiateurs Africains d'une durée de 2 jours s'est déroulé avec succès en Février 2014 à Johannesburg, avec des participants de presque tous les pays membres de l'AOMA ainsi que des délégués internationaux.
5. Le CROA a été enregistré comme une organisation « article 21 » sans but lucratif conformément à la loi sud-africaine de l'entreprise.

Un futur projet qui servira également à renforcer le positionnement de l'AOMA est la suivante: la Banque Mondiale, en collaboration avec l'IOI, souhaite accueillir 2 Webinars CROA - une en français et une en anglais. Chaque Webinar sera d'une durée d'une heure et sera dirigé par Elsa Peraldi de la Banque Mondiale. Ce qui a été accompli à ce jour est la décision de la thème du Webinar - les normes minimales pour l'Ombudsman. Pour chaque Webinar, il y aura 2 locuteurs - un représentant l'IOI pour parler des normes minimales de l'IOI et un représentant l'AOMA pour parler de la Déclaration OR Tambo et les difficultés pratiques de son mise en œuvre. Mme Caroline Sokoni a confirmé sa volonté d'être la locutrice anglaise IOI, et M. le juge Cowan a exprimé sa volonté d'être le locuteur anglais AOMA. Mme Alima Traoré a confirmé sa volonté d'être la locutrice française IOI. L'état actuel du projet est que le Centre attende de la réponse du Dr Paulo Tjipilica à son invitation à être l'orateur français AOMA.

RESULTAT STRATEGIQUE 5 - 5. Coordonner l'opérationnalisation du protocole d'entente entre la CUA et l'AOMA

Il ne semble pas que des mesures notables ont été prises pour coordonner la mise en service du protocole d'entente entre la CUA et l'AOMA du 1er Avril 2013 au présent..